

Monsieur l'Orateur, il y avait tant à dire, tant de problèmes à aborder en ce qui concerne l'ouverture d'une ligne de pétroliers le long de la côte ouest du Canada, qu'au point où il en est, notre gouvernement serait avisé de faire tenir une sorte d'audience publique et d'essayer de réunir des renseignements. Si nous ne pouvons arrêter la construction du pipe-line transalaskien ni le transport du pétrole le long de la côte ouest, nous devrions au moins savoir quels risques nous courons si une marée noire devait se produire. Permettez-nous au moins de nous assurer qu'un plan d'action prévu pour faire face à tous les déversements de pétrole, qu'ils soient grands ou petits.

C'est dans cet esprit que j'exhorte le gouvernement à ne pas attendre davantage pour faire quelque chose. Il y a déjà eu une petite fuite dans cette raffinerie. Il suffit de consulter les rapports sur les marées noires qui se produisent lors du chargement et du déchargement de pétroliers dans tous les ports du monde, pour réaliser les quantités de pétrole qui sont déversées. Il est évident que lorsque les pétroliers commenceront à décharger à Cherry Point, nous assisterons à un grand nombre de fuites de pétrole que le courant du Nord entraînera sur les côtes de la Colombie-Britannique, et qui causera des dégâts irréparables à l'écologie et aux plages.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, j'espère que nous n'allons pas charger la Commission mixte internationale de faire toutes les recherches. Qu'un groupe constituée de tous les membres de tous les partis soit chargé de tenir des audiences et de formuler des recommandations à notre gouvernement, qui, j'espère les acceptera.

**L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, je dois dire que j'ai trouvé l'après-midi fort intéressant.

**M. Woolliams:** Je n'en doute pas.

**L'hon. M. MacEachen:** Il n'y a rien de plus révélateur que d'observer la Chambre des communes quand elle ne fonctionne pas normalement et quand on propose une motion qui vient déranger ses travaux habituels.

**M. Lewis:** Vous voulez parler des moments où nous avons d'importantes questions à discuter.

**L'hon. M. MacEachen:** Prenons l'exemple de la très importante motion présentée par l'honorable représentant de Fraser Valley-Est (M. Rose); ce dernier a pris l'initiative de présenter cette motion à la Chambre et mérite qu'on le félicite.

**M. Lewis:** Vous, au moins, vous souriez.

**L'hon. M. MacEachen:** En outre, il faut le féliciter d'avoir obtenu l'unanimité de la Chambre pour présenter sa motion et enfin, au cours du débat, d'avoir obtenu l'appui unanime de chaque orateur. C'est un succès assez éclatant.

**M. Harding:** Nous avons essayé d'y parvenir toute la semaine.

**L'hon. M. MacEachen:** Ce n'est pas la première motion du genre présentée au cours de cette session. Pas plus tard que l'autre jour, nous avons adopté sans débat une motion présentée en conformité de l'article du Règlement par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et auparavant, nous avons adopté sans débat une motion proposée par le député de Skeena (M. Howard). Encore plus tôt, je crois que nous avons eu un débat sur une motion proposée en conformité de l'article du Règlement

par le chef de l'opposition (M. Stanfield) sur le Biafra, si je ne m'abuse. Ce n'est donc pas une procédure entièrement nouvelle, monsieur l'Orateur.

Toutefois, lorsqu'une motion est présentée rapidement et que nous sommes lancés sur une voie imprévue à l'ouverture de la séance, la situation est difficile pour tous les partis. Depuis, le député du Yukon (M. Nielsen) a présenté un amendement à la motion, amendement qui introduit des éléments nouveaux et mérite considération. Plus tôt aujourd'hui, la Chambre a défait une motion visant à suivre l'ordre du jour. Je ne critique pas le vote en aucune façon sauf pour indiquer que si cette motion avait été adoptée, elle aurait totalement supplanté la motion à l'été et la Chambre n'aurait pas eu l'occasion de continuer le débat, et ce qui est plus grave, elle n'aurait pas eu aujourd'hui ou plus tard la chance d'en arriver à une conclusion sur le fond de la question. C'est pourquoi il n'était pas possible d'appuyer la motion.

Comme nous avons eu plusieurs interventions cet après-midi—bon nombre de députés de la Colombie-Britannique ont pris la parole, tant de ce côté-ci de la Chambre que de l'autre—et qu'il en ressort que nous sommes tous à peu près d'accord quant à la motion elle-même, le débat a, de fait, réussi à concentrer l'appui de la Chambre sur la motion. C'est pourquoi il me semble qu'ayant réalisé le principal objectif du député de Fraser Valley-Est nous pouvons maintenant clore le débat.

Je sais que d'autres députés, dont celui d'Okanagan Boundary (M. Howard), aimeraient peut-être ajouter quelques observations mais, sauf le respect que je leur dois, j'estime que le sujet a été couvert pleinement et avec compétence pas les députés qui ont déjà parlé. Il serait peut-être sage maintenant que la Chambre revienne...

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, le ministre me permettrait-il une question?

**L'hon. M. MacEachen:** Certainement.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Le ministre se rendra compte que je lui pose cette question avant qu'il ne présente une motion qui ne saurait être débattue. A-t-il songé au fait que si l'on met fin au débat maintenant, il ne restera plus au parti du Crédit social que deux heures de ce qui aurait dû être une journée entière de débat?

**L'hon. M. MacEachen:** Oui, monsieur l'Orateur, j'en suis au courant et je voudrais collaborer entièrement avec tous les députés en prolongeant le débat soit aujourd'hui, soit un autre jour, pour permettre au parti du Crédit social de profiter pleinement de la période qui lui serait normalement réservée. J'en tiens compte en envisageant de clore le débat, sachant fort bien l'importance que le parti du Crédit social attache à son débat d'aujourd'hui et son désir d'avoir toute latitude. Le gouvernement collaborera certainement soit aujourd'hui, soit un autre jour, pour lui accorder du temps supplémentaire si, de fait, nous en arrivons à sa motion aujourd'hui.

Ceci dit, monsieur l'Orateur, je voudrais proposer, avec l'appui de l'honorable M. Sharp, d'ajourner le débat.

• (1710)

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Lotbinière (M. Fortin) veut invoquer le Règlement, je pense.

[Français]

L'honorable député de Lotbinière désire-t-il poser une question au ministre ou pose-t-il la question de privilège?

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur le président, je pose la question de privilège, avant que l'honorable minis-